

Renouvellement des autorités communales

(législature 2021-2026)

Election de la Syndique du 25 avril 2021 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Parti Socialiste & Vert-e-s comprenant le nom d'une candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Madame Sandra Glardon, originaire de Vallorbe, élue tacitement Syndique pour la législature 2021-2026.

Pour le Bureau électoral de La Tour-de-Peilz

Le président du bureau :



La secrétaire:



La Tour-de-Peilz, le 6 avril 2021

